DUL de / L.U.D. of Notre-Dame-de-Lourdes
C.P. / BOX 89
NOTRE-DAME-DE-LOURDES, MANITOBA, CANADA R0G 1M0
TELEPHONE: (204) 248-7290; TÉLÉCOPIEUR / FAX (204) 248-7289
COURRIEL / E-MAIL : villagend@mymts.net
WWW.NOTRE-DAME-DE-LOURDES.CA

DISTRICT URBAIN LOCAL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES

LE 6 AVRIL 2021

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION EXTRA-ORDINAIRE DU DISTRICT URBAIN LOCAL DE NOTRE-DAME-DE-LOURDES QUI A EU LIEU COMMENÇANT À 18 H 30 LE 6 AVRIL 2021.

PRÉSENTS :

Denis Bibault, membre de la municipalité de Lorne

Conrad Durand, membre élu du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

Gilbert Collette, membre élu du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

Bev Collet, membre élue du comité du D.U.L. de Notre-Dame-de-Lourdes

AUSSI PRÉSENTE :

Lilliane Sorin, secrétaire de séance et assistante administrative

Ayant le quorum, Conrad a déclaré la réunion ouverte à 18 h 28.

Adoption de l'ordre du jour :

Résolution no 14 / 21 – Adoption de l'ordre du jour

Proposée par : Denis Bibault

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE l'ordre du jour de la réunion extra-ordinaire du 6 avril 2021 soit approuvé.

ADOPTÉE

Finances :

Budget 2021-

Résolution no 15 / 21 – Budget 2021

Proposée par : Conrad Durand

Appuyée par : Gilbert Collette

IL EST RÉSOLU QUE les budgets 2021 du compte général et du compte des services publics soient approuvés.

ADOPTÉE

Affaires générales :

Réparation du bassin d'épuration –

Résolution no 16 / 21 – Réparation du bassin d'épuration

Proposée par : Denis Bibault

Appuyée par : Conrad Durand

IL EST RÉSOLU QUE le comité du DUL recommande à la Municipalité de Lorne que le contrat pour la réparation de la digue de réservoir autour du bassin d'épuration de Notre-Dame-de-Lourdes soit *accordé au plus bas soumissionnaire, soit à Meseyton Construction Ltd*., et ceci, au prix de 142 474,50 $ incluant la T.P.S.

ADOPTÉE

Huis Clos :

Résolution no 17 / 21 – résolution pour se regrouper à huis clos

Proposée par : Gilbert Collette

Appuyée par : Bev Collet

IL EST RÉSOLU QUE le comité du DUL soit autorisé de se regrouper à huis clos.

ADOPTÉE

Résolution no 18 / 21 – résolution pour ajourner la séance à huis clos

Proposée par : Bev Collet

Appuyée par : Gilbert Collette

IL EST RÉSOLU QUE le comité du DUL soit autorisé de lever sa séance à huis clos pour reprendre les affaires à l'ordre du jour de sa réunion ordinaire.

ADOPTÉE

Ajournement :

Résolution no 19 / 21 – Ajournement

Proposée par : Denis Bibault

IL EST RÉSOLU QUE la réunion extra-ordinaire soit ajournée à 20 h 17 et que la prochaine réunion ordinaire du comité du District urbain local de Notre-Dame-de-Lourdes ait lieu à 18 h 30 le lundi 10 mai 2021.

ADOPTÉE

_____
Président, Conrad Durand

_____
Secrétaire de séance, Lilliane Sorin